

# Un rasoir de bronze de Corcelettes

Autor(en): **Hubscher, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte =  
Annuaire de la Société suisse de préhistoire = Anuario della  
Società svizzera di preistoria**

Band (Jahr): **35 (1944)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-113305>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

zeigten, viel mehr Arbeit und Mühe, da die Körner starken Widerstand leisten und vielfach unter dem Läufer hervorrollen und sich mit dem bereits vorhandenen Mehl, das auf einer Matte aufgefangen wird, wieder vermischen. Anlässlich unseres Vortrages im Winter 1942/43 in der Historischen Gesellschaft in Chur hatte unser Mitarbeiter Reallehrer B. Frei von Mels an Ort und Stelle zur Demonstration mit dem Fundmaterial von Fellers Weizenkörner zerquetscht und gemahlen, was ein allerdings recht graues Mehl ergab. Aus so schon einige Tage vorher gewonnenem Mehle hatte der Genannte zu Hause ohne Zutun von Hefe zwei flache Brötchen gebacken, die zur Kostprobe zirkulierten. Das Gebäck war genießbar, aber noch bedeutend grauer und im Geschmack natürlich viel weniger ansprechend als unser schlechtestes Kriegsbrot, hingegen konnte eine Beimengung abgeriebener Gesteinsteilchen kaum festgestellt werden. Wenn man aber annimmt — was zutreffen dürfte —, daß die Urbewohner das Mehl durch ein grobes Gewebe oder mit Pflanzenfasern hergestelltes Sieb gereinigt haben, so muß ein ganz gut genießbares Gebäck entstanden sein, wie es unter dem Namen „Pfahlbauerbrot“ bekannt ist.

## Un rasoir de bronze de Corcelettes

Par Dr. J. Hubscher

Presque toutes les stations lacustres de l'âge du Bronze ont fourni aux diverses collections de ces instruments appelés „rasoirs“ ou encore „tranchets“, sans du reste que l'usage exact en soit connu. La plupart du temps ce sont des lames minces et très acérées, munies ou non d'un manche découpé dans la lame de métal, et d'une échancrure sur le bord opposé au tranchant pour y loger l'index pendant le travail. D'autres pièces consistent simplement en fragments de lames minces utilisés tels quels après aiguisage. Il faut peut-être réserver à ces instruments de fortune la désignation „tranchets“, réservant celle de „rasoirs“ aux lames plus soignées et munies d'un manche.

Il n'est du reste pas du tout sûr que l'instrument ait été tenu uniquement par son manche de bronze, preuve en soit un exemplaire figuré par V. Groß (Les Protohelvètes, planche XIV, n° 18) et provenant d'Auvergnier. La lame de bronze est fixée au moyen de son manche dans une poignée de bois perforée, et assurée par une ligature.

Parmi les rasoirs qu'a fourni la palafitte de Corcelettes, il en est un qui mérite une mention spéciale (n° 13 056 du Musée Historique de Lausanne) (fig. 45). Non seulement ses dimensions sont exceptionnelles (12,4 cm de long dont 10,9 pour la lame seule; 4 cm de largeur maximum), mais il présente encore diverses particularités techniques. Tout le long du bord de l'instrument opposé au tranchant a été ménagé par martelage un dos

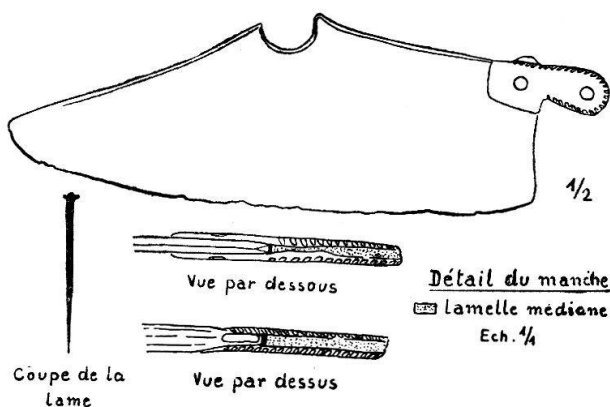


Fig. 45. Corcelettes-Grandson (1/2 gr.)

large de 3 mm, de manière à obtenir sur chaque face un filet mince, fortement saillant, qui se perd progressivement vers l'extrémité de la lame. Le manche n'est pas simplement découpé dans la plaque de métal, mais consiste en un ensemble de trois petites lamelles de bronze, une médiane plus épaisse prise entre deux autres plus minces qui la dépassent largement et viennent enserrer la naissance de la lame. Deux rivets viennent fixer ensemble, l'un les trois plaques de la poignée, l'autre la lame et les deux plaques latérales.

Une décoration de traits obliques profondément gravés court le long du bord du manche. Ces traits ont été incisés sur les deux plaques latérales avant qu'elles ne soient assemblées, car nulle part on ne les voit dépasser sur la lamelle médiane. Outre leur valeur décorative, ils présentent une utilité pratique, en rendant le manche rugueux et facilitant la prise de l'instrument.

Cet objet me semble mériter par excellence la désignation de „rasoir“. La perfection de son travail, sa décoration, le désignent comme une pièce de luxe que l'on ne vilipende pas pour des travaux plus ou moins grossiers. Il va de pair avec les plus belles pièces de la station de Corcelettes, et il est dommage qu'il n'existe aucune donnée précise quant au lieu et aux conditions de sa découverte, qui aurait pu jeter une lueur sur la topographie de la station (maison de chef ou lieu de culte).

## Récupération préhistorique

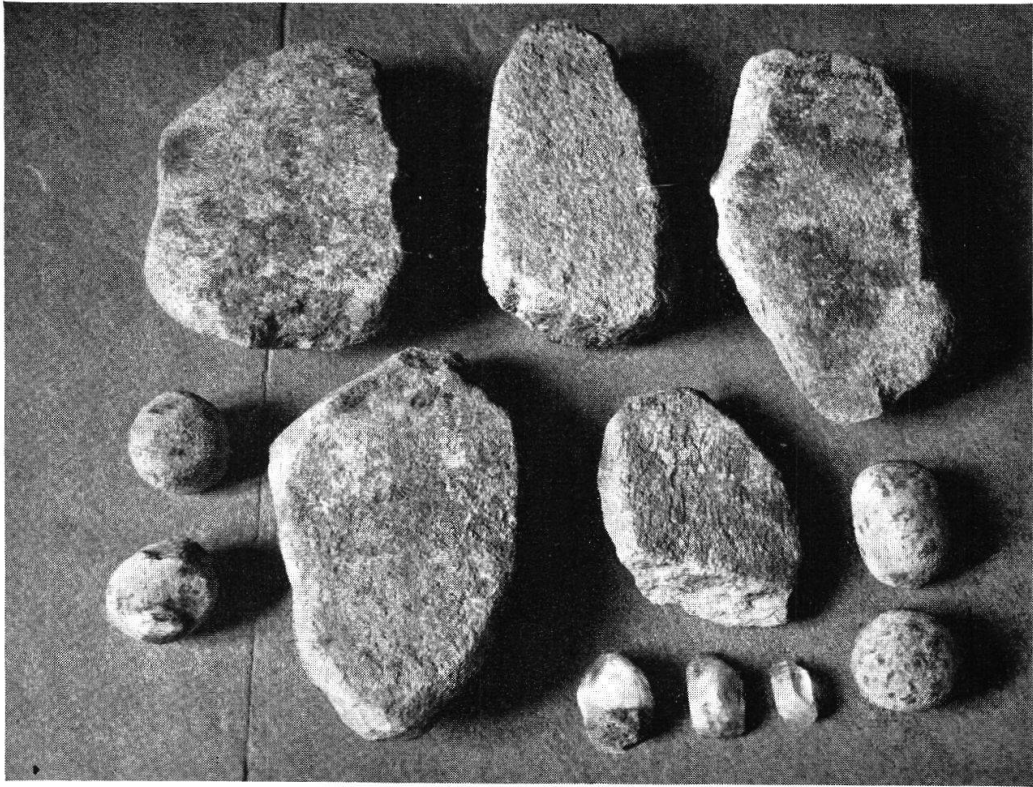
Par Dr. J. Hubscher

Parmi les tranchets et rasoirs de bronze reproduits dans *l'Album des Antiquités lacustres du Musée de Lausanne*, figurent deux pièces de la palafitte de Corcelettes faites avec des fragments de bracelets (Planche XIX, nos 7 et 13). Une autre figure de la même planche (n° 15) présente une décoration analogue à celle des deux pièces précitées, rappelant celle des grandes armilles provenant de la même station.

J'ai eu l'occasion d'examiner l'ensemble de la collection de tranchets et rasoirs de Corcelettes se trouvant au Musée Historique de Lausanne, ce qui m'a permis de constater qu'une fraction importante de l'ensemble présente des traces plus ou moins importantes d'une décoration gravée, et que certaines pièces ont conservé la forme, plus ou moins reconnaissable, du bracelet dont elles furent tirées.

Rappelons ce qu'est le tranchet, — ou rasoir —, de l'âge du bronze: une lame de métal mince, aiguisée sur un de ses bords, et munie, dans les exemplaires les plus soignés, d'un petit manche faisant corps avec la lame. Les grands bracelets creux, faits d'une tôle de bronze mince se prêtaient évidemment fort bien, une fois redressés et aplatis, à la fabrication de tels tranchets. Nous avons là une forme de récupération du matériel métallique parallèle à la refonte pure et simple des objets brisés.

Le redressement du fragment de métal par le martelage et l'aiguisage subséquent expliquent suffisamment l'effacement plus ou moins total du décor gravé. Dans les cas où il subsiste en partie, il permettrait, — si ce n'est là une pure vue de l'esprit —, d'orienter en quelque sorte l'outil en y distinguant un bon et un mauvais côté. Et si l'on continue le jeu des hypothèses en se basant cette fois sur le sentiment artistique des pala-



Tafel XXV, Abb. 1. Cresta-Cazis. Mahlsteine (S. 136)



Planche XXV, Fig. 2. Corcelettes. Tranchets tirés de bracelets brisés (p. 141)